



CONDITIONS ET REGLEMENT

1/ Jours et horaires de l'évènement

Tous les mercredis (sauf vacances scolaires) de 16h à 18h

Tous les samedis (sauf vacances scolaires) de 14h45 à 16h45

2/ Détail de la prestation

Au programme, 1 heure de jeux aquatiques et ludiques préparés et encadrés par un maître-nageur diplômé. Puis, un goûter à la charge des parents. (Gâteaux, friandises, boissons, assiettes, couverts et gobelets jetables, pas de cotillons genre confettis ou sarbacane)

3/ Modalités pour la location de la salle de réunion

Le parent responsable de l'évènement doit se présenter à la piscine au moins 15 minutes avant. Un état des lieux sera effectué avant et après la fête. Un chèque de caution de 100 € (à l'ordre du trésor public) vous sera demandé, puis restitué sous réserve d'aucune dégradation.

Possibilité de décorer la salle à la charge de la famille

3/ Capacité d'accueil

Le groupe comprendra entre 6 et 12 enfants maximum âgés de 6 à 12 ans.

Au moins 1 adulte accompagnant (tenue de bain obligatoire).

Les enfants doivent savoir nager. Deux enfants autonomes avec ceinture seront admis parmi le groupe.

habillement à apporter

Maillot de bain (shorts, bermudas, caleçons interdits)

Bonnet obligatoire

Shampooing, gel douche, serviette, lunette de piscine conseillée

4/ Conditions d'inscription

Fiche d'inscription dûment remplie et signée.

Nous vous conseillons d'acheter les places avant l'évènement de façon à ne pas perdre de temps le jour J.

5/ Conditions financières

Enfants résidents à Castelnaudary : 5 euros

Enfants non-résidents 6 euros

Gratuit pour l'enfant qui fête son anniversaire

Le paiement est à effectuer lors de l'inscription, à la caisse de l'espace aquatique.

Règlement en espèces, CB, chèque bancaire, chèque ANCV

Le tarif comprend l'encadrement de la baignade, la prestation animation par un maître-nageur diplômé ainsi que la location de la salle de réunion.

6/ Règlementation

Vous devez rigoureusement respecter le règlement intérieur de la piscine, affiché dans la vitrine à l'accueil.

En cas de dégradation volontaire du matériel utilisé lors de l'animation, celui-ci devra être remplacé aux frais de l'utilisateur.

En cas d'aléa technique, sécuritaire ou sanitaire, des séances peuvent être annulées. Possibilité de reporter sous réserve que le planning nous le permette.





FORMULAIRE DE DEMANDE

Nom et prénom du représentant légal de l'enfant

.....

Adresse postale

.....

Adresse mail

.....

Numéro de téléphone

.....

Nom et prénom de l'enfant qui fête son anniversaire

.....

Noms et prénoms des enfants invités

1/.....	nageur	oui	non
2/.....	nageur	oui	non
3/.....	nageur	oui	non
4/.....	nageur	oui	non
5/.....	nageur	oui	non
6/.....	nageur	oui	non
7/.....	nageur	oui	non
8/.....	nageur	oui	non
9/.....	nageur	oui	non
10/.....	nageur	oui	non
11/.....	nageur	oui	non
12/.....	nageur	oui	non

DATE DE L'ANNIVERSAIRE

.....

Je soussigné, accepte les conditions et le règlement cités précédemment.

Fait à Castelnaudary, le :

Visa pour acceptation du représentant légal